



Association loi 1901

« Les Amis de l'École d'autrefois de Château-Chalon »

Date de création : 3 février 2023 (JORF du 7 février 2023)

siège social : Mairie de Château-Chalon, place de la Mairie 39210 Château-Chalon

*Affiliée au réseau associatif « Les Amis du Musée National de l'Éducation,
des musées de l'école et du Patrimoine Éducatif »*

Jeudi 1^{er} mai 2025

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'association « les Amis de l'École d'autrefois de Château-Chalon » (29 avril 2025)

étaient présents :

Paule Petitjean, Alain Maigrot, Jean-Jacques Mutiaux, René Lacroix, Patrick Nicod, Françoise-J Nicod, Aline Baronnat, Chantal Berthet-Bondet, Jean Berthet-Bondet, Michel Bonnet, Christian Vuillaume, Myriam Dullin, Zette Sautard, Bernard Mallet

étaient absents excusés avec pouvoir à la présidente :

Jean-Louis et Arlette Guyonneau, Roselyne Sarazin, Josette Franey, Isabelle Balducci, Christine Chatot-Pieralli, Denise Vuillaume, Chantal et Jean-Jacques Pichery, Lagier Jeannie

Nous voici rassemblés pour la 2^e AG de cette jeune association et après des remerciements d'usage à tous pour votre présence je vais présenter un rapport moral et d'activités après une année entière de fonctionnement.

Je peux dire que pour cette année écoulée l'association tout en poursuivant les objectifs qu'elle s'est fixés lors de sa création, « consigner la mémoire encore vivante d'une école républicaine, créer un musée vivant pour scolaires et visiteurs » a fonctionné en bonne intelligence avec les associations du village et (grande nouveauté) le musée a été ouvert au public presque tous les jours depuis que l'association bénéficie de l'intervention quotidienne d'un personnel bénévole.

Qu'a-t-on fait cette année ?

- On a proposé des visites guidées de l'École à 3 500 visiteurs lesquelles visites ont été complétées par une exposition de quelques 1 000 buvards publicitaires classés par thème dans la salle communale adjacente. Ces expos constituent les seules activités proposées hors saison aux résidents des gîtes et maisons d'hôte de Château-Chalon et environ. On a fait ce lieu convivial chaleureux
- On a enrichi les collections de livres et de matériel scolaire (maquette), mais aussi de buvards, d'albums de collections d'images lesquelles ont été dûment classées pour être présentées et commentées. Les visiteurs enthousiasmés se sont pris au jeu : en tant que présidente j'ai dû faire plus de 11 lettres de remerciements à des donateurs.

- On a exposé à nouveau la quarantaine de photos de classe de 1882 à 1988 de l'école de Château- Chalon dans la nouvelle salle communale. Cette exposition est toujours appréciée par les habitants qui enrichissent eux-mêmes la liste des élèves représentés sur les photos.
- On a fait classe presque « comme autrefois » 4 après-midis aux résidents de l'EPADH de Voiteur.
- On a été le lieu de tournage du nouveau film d'animation d'Hervé Bacquet
- On a prêté du matériel à Chilly-le-Vignoble pour une expo sur l'école
- On est association support pour les « Bleuets de France » à Château-Chalon
- Dès ce printemps on a formé les stagiaires de la MHS qui auront la gestion des locaux d'avril à octobre

Pour toutes ces actions je voudrais remercier vraiment Aline, bénévole disponible et toujours aussi passionnée.

Le rapport moral et d'activité de la présidente est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Que va-t-on faire ?

- Continuer, bien sûr, dès octobre et pendant tout l'hiver 2025-2026 à faire vivre ce lieu
- Renforcer les liens avec d'autres associations :
 - . Dès le 19 juin prochain le musée sera présenté à l'association Méta-Jura.
 - . Des prêts seront faits à l'association « Les Amis du Grandvaux » pour l'exposition estivale « D'Mesures »
 - . La mise en place d'une vente à bas prix de livres d'école anciens dans le cadre d'une brocante organisée par l'association « les Amis de Château-Chalon »
 - . Mener 4 activités pour les enfants dans ce même cadre les 12 et 13 juillet prochain
- Sont prévues des activités spécifiques pour les journées du patrimoine (dictée à la plume et problème d'arithmétique ainsi que calcul mental)
- deux sujets vont nous occuper plus particulièrement :
 - 1 - la communication : le sites internet de l'association est vieillot : il faut rénover et investir pour une meilleure visibilité de nos propositions d'action. Pour cela il conviendrait de faire intervenir une société professionnelle. Nous donnerons la parole à François Bonneville ici présent de la société ARICIA qui nous propose son aide sous la forme d'un mécénat. La page Facebook élaborée par un stagiaire MHS ne convient plus. De plus un beau panneautage qui s'intégrerait dans le village classé paraît indispensable et pour ce faire l'intervention d'un professionnel de la communication s'avérerait utile.
Un groupe de travail composé de Bernard Mallet, Jean-Jacques Mutiaux et Patrick Nicod sera constitué pour conduire le chantier.
 - 2 - L'inventaire des collections de plus en plus riches devra être fait par un spécialiste (à rémunérer).

Je prévois en 2025-2026 de commencer des travaux de recherche sur les différents maîtres et maîtresses (instituteurs et institutrices qui se sont succédé à Château-Chalon ainsi que des travaux de recherche sur le devenir des élèves qui sont présents sur la photo de 1928.

Avant de passer la parole au trésorier je précise que je souhaitais maintenir le prix des entrées à 1,50 euro mais le passage à 2 euros demandé par plusieurs membres me paraît possible car en harmonie avec celui pratiqué par la Maison de la Haute Seille qui accepte semble-t-il de passer de 2,50 euros à 2 euros. Il conviendra toutefois de faire en sorte, je le répète, que le musée de l'école reste un lieu accessible à tous.

Rapport financier :

Christian Vuillaume, trésorier de l'association fait état d'un budget 2024-2025 en nette augmentation par rapport à l'année précédente. Le solde cumulé va permettre la mise en œuvre du projet 2025-2026.

Le rapport financier du trésorier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés moins une abstention.

Questions diverses :

Elles sont posées par un membre du bureau de la MHS :

Comment régler le problème du ménage ? L'intervention d'une société de services est envisageable sous réserve d'un coût acceptable.

Les 15% reversés à la commune peuvent-ils être réévalués, à 10% par exemple ?

La réponse est de la compétence du conseil municipal de la commune de Château-Chalon

L'AG se termine à 19h45 par le verre de l'amitié.

Fait à Château-Chalon le 1^{er} mai 2025

par Patrick Nicod

secrétaire général de l'association

